

SIRD

Rapport d'activité 2010

EDITO

De nouvelles perspectives pour le SIRD.

Au début de l'année, les enjeux de la loi sur la réforme territoriale pouvaient légitimement poser la question du devenir du SIRD.

La volonté du législateur de passer à une plus grande échelle pour simplifier le millefeuille territorial, conjugué à un calendrier serré portaient le risque de décisions hâtives qui pouvaient conduire, sous prétexte d'efficacité apparente et de rationalisation, à mettre en place des schémas qui se heurteraient tôt ou tard à des incohérences et à des difficultés de gestion.

Le SIRD, conscient des enjeux en terme d'efficacité des politiques publiques pour les habitants du territoire de la rive gauche du Drac, a souhaité anticiper les réflexions induites par la loi du 16 décembre 2010, en mobilisant les 150 élus municipaux sur la préparation et le déroulement des "assises de l'intercommunalité de proximité", qui se sont tenues à Fontaine le 26 janvier 2011 " .

Ce temps fort traduit une conviction qu'il existe, entre le niveau communal et celui de l'agglomération, des bassins de vie cohérents où il est essentiel que les équipes municipales travaillent en commun de façon organisée sur des sujets qui touchent au quotidien. (vie associative, culturelle et sportive, l'insertion et l'emploi, la prévention de la délinquance, la sécurité, les services aux personnes âgées...) et d'une façon générale tout ce qui concerne le lien social .

Vers une nouvelle gouvernance locale,

Préparées pendant trois mois, avec l'appui d'un prestataire externe, de notre directrice générale des services et avec le concours de plus d'une soixantaine d'élus municipaux et de partenaires institutionnels, les assises se sont organisées autour de trois tables rondes :

- Quelle mutualisation de proximité ?,
- Quelle articulation entre les communes, le SIRD et la communauté d'agglomération dans le cadre de la réforme territoriale ?
- Quel avenir pour l'intercommunalité de proximité,

EDITO SUITE

Les débats ont permis d'imaginer une ligne de conduite innovante, en écho aux propositions de Marc BAÏETTO, président de la MÉTRO d'organiser une nouvelle gouvernance territoriale des actions de proximité de l'agglomération, par "secteur géographique"

La Rive Gauche du Drac constituerait dans ce cadre un territoire d'expérimentation, où toutes les questions d'intercommunalité de proximité, qu'elles relèvent du SIRD ou qu'elles soient portées par la Métro, seraient appréhendées de façon globales et cohérentes. A cet effet, le SIRD a proposé dans un objectif de simplicité, que la composition du comité de secteur de la Métro soit la même que celui du comité syndical du SIRD, l'instance siégeant pour les deux "volets".

Il nous semble que cette solution permet de relever le défi d'un renforcement simultané de l'intercommunalité de proximité et de l'aspiration métropolitaine, deux piliers majeurs du développement urbain de demain conciliant efficacité économique et cohésion sociale.

Même si les débats ont parfois été vifs, les élus ont majoritairement entendu la proposition du Président de la METRO mais ils ont également souligné la nécessité de préserver la proximité avec les habitants et de conserver une véritable gouvernance sur le territoire.

Si l'avenir du SIRD est amené à évoluer dans cette nouvelle dynamique ; à construire de nombreuses actions intercommunales, qui ont fondé historiquement et géographiquement une coopération utile et efficace entre les six communes, elles n'ont pas vocation à remonter au niveau de l'agglomération. C'est pourquoi le projet de schéma départemental de coopération intercommunal du département de l'Isère ne considère pas la structure du SIRD comme posant "question."

Sur cette base, 2011 verra **l'adoption d'un plan d'action** qui vise à relever le défi d'un renforcement simultané de l'intercommunalité de proximité et de l'aspiration métropolitaine, autour de trois axes :

- Développer l'action du SIRD dans une dynamique de rapprochement avec les actions de proximité de la METRO,
- Adapter les compétences du SIRD pour développer des coopérations à la carte
- Renforcer la mutualisation

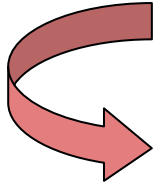
Un nouveau projet de territoire se dessine et je reste convaincu de l'utilité de notre coopération. Beaucoup de travail reste à accomplir, et je compte sur vous pour que la rive gauche soit le reflet de notre volonté.

Bien à vous

Michel BAFFERT

Président du SIRD

SOMMAIRE

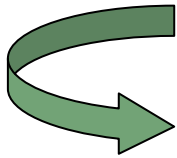


LE SIRD

Un territoire
Une organisation

p 5

p 7

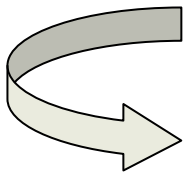


L'ANNE 2010 : TEMPS FORTS

L'activité compétences par compétences
Perspectives

p 10

p 17



DES MOYENS AJUSTES

Bilan social
Bilan financier

p 18

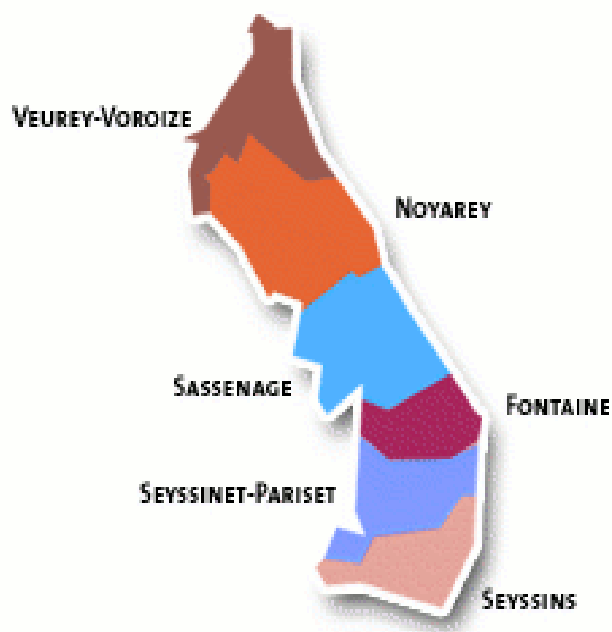
p 22

TERRITOIRE

Le syndicat intercommunal de la Rive gauche du Drac

PRESENTATION

- > 18 délégués
- > 3 commissions de travail
- > 1 comité de pilotage
- > 20 employés
- > 4 grandes compétences
- > 4 373 K€ de budget
- > 6 communes
- > 57 000 Habitants
- > Densité de population : 819 Hab/km2
- > Taux d'activité de 73%
- > Taux de chômage : 8.5% au 31.12.10



LES COMPETENCES DU SIRD

- Concertation et réflexion sur les projets et équipements de la rive gauche du Drac

‘Plan Piscines
Projet de territoire : ASSISES

- Construction et maintenance des équipements sportifs

‘Reconstruction du gymnase Gérard Philippe
‘Restructuration de la salle Belledonne
‘Agrandissement du gymnase Yves Brouzet
‘Reconstruction du gymnase A. Fleming
‘Maintenance sur les équipements

- Insertion et emploi

‘Relations économique, développement local
‘Accompagnement à la recherche d'emploi
‘Développement des emplois de proximité
‘Orientation, formation

- Prévention de la délinquance

‘Médiation sociale et de nuit
‘Aide et soutien aux victimes
‘Observatoire Local de Sécurité
‘Prévention des conduites addictives ;;;

TERRITOIRE

Un TERRITOIRE caractérisé par Une population **globalement stable depuis plusieurs années et vieillissante**, tout comme au niveau national ;

· Une **proportion de cadres** supérieure à la moyenne nationale ; et un **taux de chômage inférieur à la moyenne nationale** mais comprenant de fortes disparités territoriales et des quartiers qui concentrent des taux de chômage élevés largement au dessus des moyenne du SIRD et de l'agglomération Grenobloise.

Le SIRD agit en autonomie sur la base des décisions des élus communaux siégeant au SIRD , tout en étant complètement intégré au fonctionnement des collectivités de l'Agglomération Grenobloise .

Le SIRD est situé au centre d'une aire urbaine de plus d'un demi million d'habitants. Cette particularité géographique a concouru à la nécessité de définir des politiques communes sur des dossiers dont une position strictement communale n'avait guère de sens (A 480, TNS) ; rappelant ainsi la nécessité d'avoir une instance de concertation intercommunale pour les élus de la Rive gauche.

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE	SUPERFICIE	DENSITE
FONTAINE	22 068	674	3274
NOYAREY	2206	1686	131
SASSENAGE	10634	1331	799
SEYSSINS	6978	800	872
SEYSSINET-PARISSET	12245	1065	1150
VEUREY-VOROIZE	1379	1221	113

ORGANISATION

LE CONSEIL SYNDICAL COMPREND 18 MEMBRES RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

1 **PRESIDENT**
 5 **VICE-PRESIDENTS DELEGUES**
 2 **CONSEILLERES DELEGUEES**
 12 **CONSEILLERS SYNDICAUX**

LES INSTANCES DECISIONNELLES : le Bureau syndical, Le Comité syndical,

Le bureau -

Le bureau est élu par le comité syndical, sur la base d'un représentant par commune..

Il est composé du Président et des 5 Vice-présidents délégués, soit 6 personnes au total. IL constitue la commission Réflexion, concertation sur les projets de la rive gauche du Drac.

Le Bureau coordonne et contrôle toutes les activités d'études et d'équipement du syndicat intercommunal. Il propose le budget général, il fixe la date et l'ordre du jour des réunions et décide éventuellement de réunions extraordinaires.

Le Comité -

Le Comité syndical est composé d'un délégué communal par compétence, ils sont élus par le Conseil Municipal de chaque commune adhérente. Sauf pour la compétence Prévention de la délinquance : les communes sont représentées par un membre désigné par elles

Aucune strate démographique ne vient corriger les règles de représentation. Chaque commune dispose de 3 représentants. + 1 au titre de la prévention de la délinquance qui ne siège pas au sein du comité syndical.

Compétences	Concertation et réflexion sur les aménagements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac	Insertion /emploi	Construction et maintenance des établissements sportifs liés aux activités scolaires	Prévention de la délinquance Le bureau syndical +
Villes				
Fontaine	Titulaire : Yannick BOULARD Vice-président Suppléant : J.Paul TROVERO	Titulaire : Claudine DIDIER Suppléant : Nourdine SAKIRDA	Titulaire :Marilyn MASTROMAURO Suppléant :Stéphane PALUMBO	Titulaire Nourdine SAKIRDA
Seyssinet-Pariset	Titulaire : Marcel REPELLIN Vice-président Suppléant : Françoise BOMBINO	Titulaire : Véronique GONNET Suppléant : Carmen GUGLIELMI	Titulaire : jacques GAUTHIER Suppléant : Anne BROUZET	Titulaire Véronique GONNET
Sassenage	Titulaire : Christian COIGNÉ Vice-président Suppléant : Amédée MATRAIRE	Titulaire : Valérie BELLE Suppléant : Michèle CHAUSSAMY	Titulaire :Patrick MOLINARO Suppléant : Valérie BELLE	Titulaire Assunta ROSA - BEDIN
Seyssins	Titulaire : Michel BAFFERT Président Suppléant : Jacqueline CHAPUIS	Titulaire : François GILABERT Suppléant : Françoise COLLOT	Titulaire : Martine BROUZET Suppléant : Pascal FAUCHER	Titulaire : Jacques LORTHOIR
Noyarey	Titulaire : Denis ROUX Vice-président Suppléant M. Agnès SUCHEL	Titulaire : Gisèle FRIER Suppléant Béatrice BALMET	Titulaire :Aldo CARBONARI Suppléant : Alain CHARBIT	Titulaire : Jean-marie CAMACHO
Veurey-Voroize	Titulaire : Guy JULLIEN Vice-président Suppléant : Monique RAMUS	Titulaire : Jeanine CARRIER Suppléant Françoise DREVON	Titulaire : Jacqueline TESSAIRE Suppléant : Francette AMBLARD	Titulaire : Jacqueline TESSAIRE

ORGANISATION

LES INSTANCES DE CONCERTATION

Les commissions :

Elles sont au nombre de trois :

La commission insertion-emploi est composée du Vice-président délégué à la compétence, d'un représentant par commune (délégué à la vocation Insertion-emploi), de la direction de la MIPE. Elle se réunit toutes les 6 à 8 semaines.

Elle fixe les orientations de la MIPE et propose les actions à valider ;

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

Un flash info est rédigé et adressé à l'ensemble des communes à chaque réunion de la commission Insertion-Emploi.

La commission « établissements sportifs »

Elle est composée du Vice-président délégué à la compétence, des élus aux sports délégués à la vocation, des Directeurs des sports des communes ainsi que des services techniques du SIRD et de la Direction.

Elle propose la programmation des investissements de l'année N+1, la planification des créneaux horaires et des manifestations d'Aristide Bergès. Elle est consultée et se réunit sur tous les projets de reconstruction ou de restructuration des équipements mais également pour toute question ayant trait au fonctionnement du complexe A.Bergès.

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

La commission prévention de la délinquance est composée du Vice-président délégué à la compétence, d'un représentant par commune (délégué à la vocation prévention de la délinquance), de la coordinatrice Prévention-sécurité. Elle se réunit environ tout les 3 mois.

Elle fixe les orientations de la politique prévention et sécurité sur le territoire dans le cadre du CISPD et propose le plan d'action à valider ;

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

Pour les trois commissions, le nombre de leurs membres n'est pas limitatif, elles peuvent se faire assister de personnes compétentes extérieures (élus - administrations - services - prestataires).

COMMISSIONS	VIVE-PRESIDENTS DELEGUES	CONSEILLERS SYNDICAUX	SERVICES REFERENTS
INSERTION-EMPLOI	Y. BOULARD	C.DIDIER, V.GONNET, J.CARRIER, V.BELLE, G.FRIER, F.GILABERT	MIPE : F TRAN CONG
EQUIPEMENTS SPORTIFS	G. JULLIEN	M. BROUZET, J. GAUTHIER, M.MASTROMAURO, P.MOLINARO, A CARBONARI, J.TESSAIRE	SERVICES TECHNIQUES : E. BERARD
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	M. REPELLIN	N. SAKIRDA, A ROSA-BEDIN, M.CAMACHO, J.TESSAIRE, J.LORTHIOIR, V.GONNET	PREVENTION : M.ANDREU

ORGANISATION

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

Relais d'opinion et agents de terrain, les 20 agents du SIRD mettent quotidiennement en application les orientations et décisions adoptées par le conseil syndical. Ils assurent le fonctionnement régulier des services et des équipements gérés par le SIRD, dans tous les domaines relevant de sa compétence.

Les missions quotidiennes des services rendent pleinement compte de la diversité, et de la pertinence du rôle du SIRD dans le paysage institutionnel local.

Le Président du SIRD
Michel BAFFERT

Direction générale des Services
Christelle POLENTINI

DELEGATIONS OPERATIONNELLES

DELEGATIONS FONCTIONNELLES

<p>Délégation</p> <p>Insertion/emploi</p>	<p>∅ accompagnement des demandeurs d'emploi : Francine TRAN CONG</p> <p>∅ Relations économiques : Francine TRAN CONG / F.BREYSSE</p> <p>∅ Relations institutionnelles : Francine TRAN CONG</p>	<p>Délégation</p> <p>Ressources et moyens</p>	<p>∅ Service finances : Christelle POLENTINI</p> <p>∅ Service comptabilité/paye : Margaret CONSTANTINIDES</p> <p>∅ Système d'information , de communication et évènementiel : Hélène BAPTISTE</p> <p>∅ ressources humaines : christelle POLENTINI</p> <p>∅ Commande publique : christelle POLENTINI/Elisabeth BERARD</p> <p>∅ Questure : christelle POLENTINI</p>
<p>Délégation</p> <p>Gestion technique des bâtiments</p>	<p>∅ Constructions : Elisabeth Bérard</p> <p>∅ Gestion technique des bâtiments : Elisabeth Bérard</p> <p>∅ Etudes : Elisabeth Bérard</p>		
<p>Délégation</p> <p>sport et service au public</p>	<p>∅ complexe sportif : Aristide Bergès : Hélène BAPTISTE</p> <p>∅ Autres gymnases du SIRD : Elisabeth Bérard</p>		

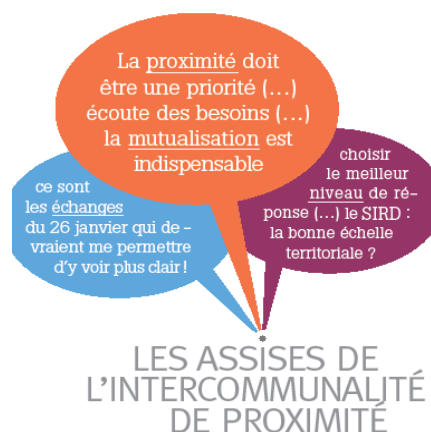
FAITS MARQUANTS 2010

LES ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITE

Les objectifs : Dès le printemps 2010, dans le contexte de la réforme des collectivités locales votée le 16 décembre 2010 par le Parlement et qui comprend un volet important sur la rationalisation, le renforcement et le développement de l'intercommunalité, le comité syndical du SIRD a décidé de conduire une réflexion approfondie et concertée sur la nature de son projet de coopération au service de la population et ses perspectives dans les années à venir.

La démarche a associé, à des degrés divers, tous les conseillers municipaux des six communes (environ 150 personnes) en vue d'un temps fort qui s'est déroulé le 26 janvier 2011, « les assises de l'intercommunalité de proximité » ;

Les assises ont été précédées d'une phase de diagnostic et de concertation préalable et il sera suivi d'une phase de mise au point d'un projet de territoire pouvant fonder une nouvelle étape de la coopération développée par le SIRD.



Bilans des assises :

 26 JANVIER 2011 À 17 H
SALLE EDMOND VIGNE
À FONTAINE (38)

La phase préparatoire des assises et les débats du 26 janvier ont fait ressortir le besoin de concilier les aspirations parfois contradictoires :

- l'identité forte d'un territoire de coopération intercommunale ayant une longue histoire, une continuité urbaine cohérente ayant développé de nombreux projets communs, mais dont une partie s'interroge sur ses liens possibles alternatifs avec celui du syndicat du Néron, ou une intégration dans la METRO
- la volonté de maîtriser au plus proche du terrain et des citoyens les décisions intercommunales qui les concernent dans leur vie quotidienne,
- le souhait d'une plus grande lisibilité dans l'enchevêtrement des structures,
- La volonté d'approfondir les différentes formes de mutualisation et de coopération.

La proposition de Marc BAÏETTO, Président de la MÉTRO, d'organiser les actions de proximité de l'institution sous forme déconcentrée et sectorisée, tant en ce qui concerne les services que leur régulation politique ouvre une perspective nouvelle qui a fait l'objet de nombreuses réactions.

FAITS MARQUANTS 2010

LES ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITE PLAN D'ACTION 2011-2013

CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ À LA SUITE DES ASSISES :

- validation d'un plan d'action 2011-2013 proposé ci-dessous qui vise à relever le défi d'un renforcement simultané de l'intercommunalité de proximité et de l'aspiration métropolitaine, deux piliers majeurs du développement urbain de demain conciliant efficacité économique et cohésion sociale

1) Développer l'action du SIRD dans une dynamique de rapprochement avec les actions de proximité de la MÉTRO

Eriger le comité syndical du SIRD en comité de secteur de la MÉTRO,
Définir le périmètre des actions de proximité concernées,
Définir les modalités de gouvernance du comité de secteur,
Définir l'articulation des services de la MÉTRO avec ceux du SIRD.

Sur cette base conclure une convention entre le SIRD et la MÉTRO formalisant ces accords, à titre de territoire d'expérimentation

2) Adapter les compétences du SIRD pour développer des coopérations à la carte

Au-delà des compétences partagées avec l'ensemble des communes, dont le périmètre peut évoluer il convient

- d' Identifier les projets communs à plusieurs communes nécessitant l'appui du SIRD pour les conduire,
- Définir un corpus de règles internes au SIRD pour la conduite des coopérations à la carte, qu'il s'agisse du financement des moyens internes consacrés à ces actions ou des modalités techniques, de gouvernance et financières pour lesdites actions.

3) Renforcer la mutualisation

-Formaliser, en appui du comité syndical/comité de secteur et du bureau du SIRD, un comité de direction composé des 7 DGS ; définir avec précision ses objectifs et ses modalités de fonctionnement ; ,

- Mettre en place une dynamique d'identification et d'animation de réseaux de compétences humaines techniques à l'échelle des 6 communes,
- Construire un schéma local de mutualisation

LES ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE PROXIMITÉ

Au moment où la réforme territoriale prévoit la suppression de syndicats, celui de la rive gauche du Drac, le SIRD, a depuis longtemps engagé une réflexion sur son devenir. C'est en janvier dernier, à l'occasion d'un séminaire baptisé « Les Assises de l'intercommunalité de proximité » que ses membres ont formulé leurs premières propositions. Retour sur cet événement avec Michel Baffert, président du SIRD.

par Maxime Kahia



FAITS MARQUANTS 2010

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les Missions du SIRD : Favoriser la pratique sportive par la rénovation et la création d'équipements sportifs. Assurer l'équité sur le Territoire. Offrir des services publics optimisés pour une qualité de vie améliorée.

Par la fédération des moyens des communes, mener à bien des projets ambitieux dans un contexte budgétaire contraint. La compétence concentre le volume de dépense le plus important.

RECONSTRUCTION DU GYMNASSE A. FLEMING

Après le temps des études, la fin de l'année 2010 a vu le démarrage du chantier de reconstruction pour une première réalisation du SIRD aux normes BBC Construction en bois d'une surface utile 2300 m², pour un bâtiment comprenant une grande salle d'évolution et une salle polyvalente équipée d'un mur d'escalade. Budget 6 000 000 €. Livraison de l'opération : sept 2012



EQUIPEMENTS TECHNIQUES cibles HQE

- panneaux solaires thermiques en toiture, pour alimenter l'eau chaude sanitaire.
- Façade Sud, le bardage métallique est un mur type solarwall, pour un dispositif de récupération de chaleur pour le chauffage
- Gestion des Eaux Pluviales : elles sont récupérées dans une cuve enterrée de 10m³ utilisable pour les sanitaires et l'arrosage.
- l'ensemble des matériaux et des procédés constructifs concourent à la réalisation du BBC.



20 avril 2011

DONNEES GLOBALES

- 3000 heures d'utilisation du gymnase Aristide Bergès en 2010
- 20 associations utilisatrices du complexe sportif Aristide Bergès
- + de 1200 lycéens accueillis
- 5 ETP affectés à la compétence
- 1 935 199 € de dépenses totales sur la compétence
- 1 062 745 € de contributions communales à la compétence
- Personne référente : Elisabeth BERARD

FAITS MARQUANTS 2010

INSERTION EMPLOI

Les Missions du SIRD : Accompagner l'ensemble des demandeurs d'emploi du Territoire à la reprise d'activité. Apporter aide et conseil aux salariés. Par une approche individualisée, favoriser un parcours emploi pérennisé. Construire des liens actifs avec les opérateurs économiques. Se coordonner avec les partenaires de l'emploi pour une plus-value des actions menées.

Offrir un réel accompagnement de proximité aux bénéficiaires des habitants.

Une année 2010 dans le prolongement de 2009

Crise économique :

Une stabilisation de l'évolution des demandeurs d'emploi, la légère baisse débute en fin d'année . La crise a marqué plus fortement les plus de 50 ans et aucune reprise n'est amorcée sur cette classe d'âge

Depuis 2011, Les chiffres trimestriels sur l'évolution de la demande d'emploi sont communiqués chaque trimestre en commission Insertion-Emploi.

Accompagnement des usagers :

Une diversité de profils et de niveaux confirmée cette année (demandeur d'emploi, salarié, retraité, ..)

La demande principale reste l'emploi.

Accentuation de l'accueil et des difficultés des primo-arrivants. Difficulté dans l'apprentissage de la langue française faute d'offre de formation suffisante et opérationnelle.

Des actions de formation et de mobilisation vers l'emploi quasi inexistantes pour les demandeurs non bénéficiaires du RSA ou du PLIE.

Des moyens qui diminuent (pôle-emploi, CGI, RRA..) sur la mobilisation des aides et les prestations financières induites

Les secteurs d'activité recherchés restent prioritairement les services aux personnes et aux collectivités ainsi que le secteur administratif.

Relations économiques

Poursuite de la professionnalisation de tous les conseillers emploi : formation, augmentation des compétences, réflexion interne sur l'accompagnement des entreprises, préparation des candidats aux jurys de recrutement, échanges hebdomadaires sur les offres, prospection ciblée, visite entreprise, action de sensibilisation, développement des outils de communication à destination des entreprises. La mission est coordonnée par un conseiller chargé des relations entreprises qui suit les actions et élabore le plan semestriel.

En parallèle, développement des relations avec les collectivités locales, tant pour le recrutement des contrats aidés, que les remplacements de personnels absents.

Le Revenu de solidarité active

Une mise en œuvre occasionnant dysfonctionnements, questionnements et réorganisation permanente.

Le volume quantitatif ne soulève pas de problématique majeure. En revanche, la gestion des orientations vers la MIPE soulève des questions importantes en terme de qualité de Suivi. De même que l'absence de liberté dans la gestion de nos files actives (attribuée par la plateforme d'orientation) alors que nous sommes soumis à des obligations d'atteinte d'objectifs quantitatifs déterminés dans nos conventions avec le CGI et le PLIE.

FAITS MARQUANTS 2010

INSERTION EMPLOI

LES CHIFFRES CLEFS

PUBLICS

696

Fontaine	Noyarey	Sassenage	Seyssinet	Seyssins	Veurey	Autres
350	8	101	145	50	6	36

39,5 ans

Âge moyen

1/3

niveau \geq IV

F : 44 %

H : 56 %

- CDD / CTT 493
- CDI 83
- FOR. QUAL. 53

40 %

ACCOMPAGNEMENT

6 %

I.A.E.

6 %

FORMATION

48 %

EMPLOI

Une action est une étape de parcours ; une personne bénéficie de plusieurs actions dans une année

20,9 mois

En moyenne de
parcours
avant une sortie

220 sorties

d'accompagnement

- EN EMPLOI 113
- RELAIS 41
- AUTRES 66

10

Glossaire : Niveau d'étude classé de I à VI : I correspondant à niveau Bac+ 4 et plus, le niveau VI : sans qualification

CCD/CDI/CTT : Contrat à durée déterminée, indéterminée, de travail temporaire

IAE : insertion par l'activité économique

RELATION ECONOMIQUE 2010

220 entreprises en contact (MIPE uniquement)

110 embauches conclues

600 candidatures présentées

200 offres d'emploi gérées

DONNEES GLOBALES MIPE

696 personnes accueillies

110 embauches

612 245 € de Budget

488 625 € de Contributions communales

10 personnes affectées au Service 9.1 ETP

4 permanences hebdomadaires

Responsable : F. TRAN CONG

FAITS MARQUANTS 2010

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Les Missions du SIRD :

Faciliter la coordination des actions de prévention et de sécurité sur un territoire. Apporter des actions concrètes et partenariales à des problématiques réellement identifiées dans le cadre d'un plan d'action soumis à évaluation.

Mise en œuvre d'action innovantes pour assurer la tranquillité publique.

Synthèse des orientations : 3 AXES D'ACTION

AXES	PRÉVENTION	SECURITE	RÉPARATION
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser la mise en place de logiques de territoire dans des domaines : <ul style="list-style-type: none"> . Les accompagnements et formations sur la question des consommations et des comportements à risques . Les regroupements sur l'espace public . Les outils de médiation - Construire une culture partagée en direction des professionnels sur: <ul style="list-style-type: none"> . Le sentiment d'insécurité ou d'isolement . La prévention de la récidive . Favoriser le lien social et l'accès aux loisirs et la culture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser des logiques de travail partenarial afin de faciliter et d'adapter le choix de la « réponse ». - Produire des analyses partagées des phénomènes repérés sur le territoire et ainsi que « l'aide à la prise de décision politique ». - Favoriser l'échange d'informations concernant les attentes et les demandes de la population en tenant compte de la spécificité des quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la citoyenneté au travers du respect et de l'expression des droits et des devoirs de chacun. - Favoriser l'aide et l'information des victimes et leur prise en charge.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Prévention des conduites et les consommations à risque. ➡ Consommation sur l'espace public. ➡ Médiation sociale de nuit. ➡ Prévention des cambriolages ➡ Animation de la cellule locale « VVV » 	<ul style="list-style-type: none"> ➡ L'Observatoire Local de Sécurité de la Rive Gauche du Drac. ➡ Groupes de Veille « Sécurité/Sentiment d'insécurité » ➡ Formation d'acteurs: Groupe de travail Polices Municipales. 	<ul style="list-style-type: none"> ➡ La Médiation scolaire. ➡ L'Aide et l'Information aux Victimes. ➡ L'accompagnement de victimes de « violences intrafamiliales ». ➡ Facilitation de la mise en œuvre des TIG et des Mesures de Réparations Pénales.* <p style="font-size: small;">* Cette action peut également être classée dans la 1 rubrique (PREVENTION)</p>

FAITS MARQUANTS 2010

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

DONNEES GLOBALES

- Plus de 150 situations traitées dans le cadre de la médiation de nuit.
- Plus de 180 personnes reçues par les permanences d'aide aux victimes
- Une évaluation de la médiation de nuit en cours
- Une réorientation du plan d'action 2010-2013
- 20 élèves formés à la médiation scolaires
- Plus de 100 élèves des établissements scolaires de la rive gauche bénéficiaires des actions « prévention des conduites addictives
- 1 ETP affecté à la compétence
- 106 970 € de dépenses totales. 75625 € de contributions
- Personne référente : Magalie ANDREU

LES CHANTIERS 2011

SERVICES GENERAUX

- ASSISES : poursuite de la réflexion sur la mise en œuvre du plan d'action : redéfinition du projet de territoire

MIPE

- Adoption d'un plan de communication
- Réorganisation interne suite à RSA,
- Poursuivre le renforcement du partenariat avec les collectivités
- Professionnalisation des agents sur le développement économique
- Aménagement des locaux
- Amélioration de l'information et de la coordination avec les services municipaux

ETABLISSEMENTS SPORTIFS

- Reconstruction du gymnase Alexandre Fleming
- Relance de la réflexion sur les piscines
- Poursuite du plan de maintenance selon les nouveaux objectifs
- Priorisation des travaux d'accessibilité et d'amélioration de la performance énergétique.

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

- Réorientation du plan d'action : prévention des conduites à risques, médiation sociale, mise en poste de personnes en mesure de réparation pénale ou en TIG, médiation de nuit, permanences AIV.
- Mission d'évaluation sur la médiation de nuit et la médiation sociale
- Refonte de l'organisation de la compétence
- .

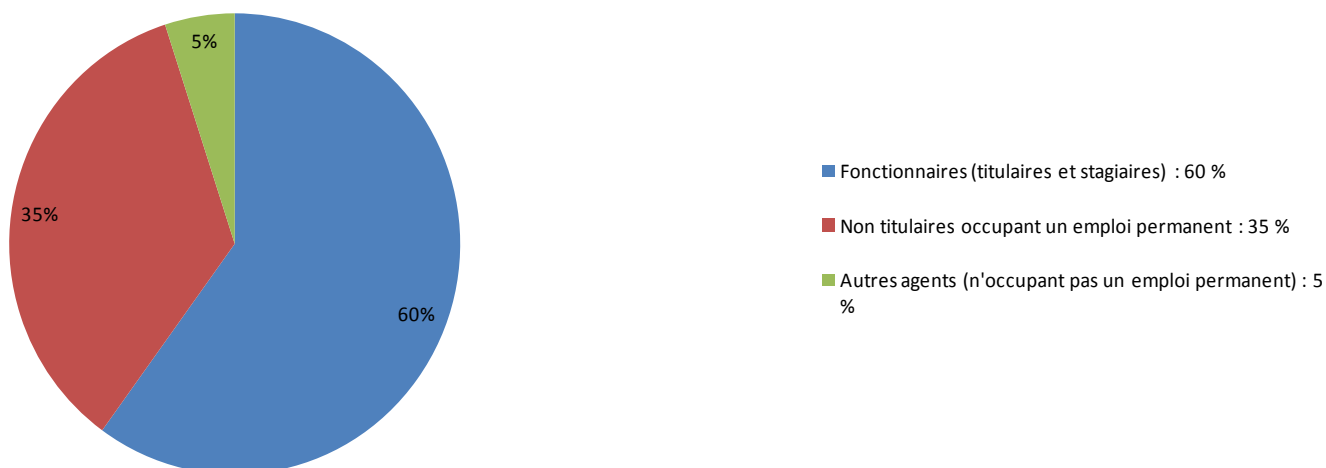
BILAN SOCIAL 2010

Effectif

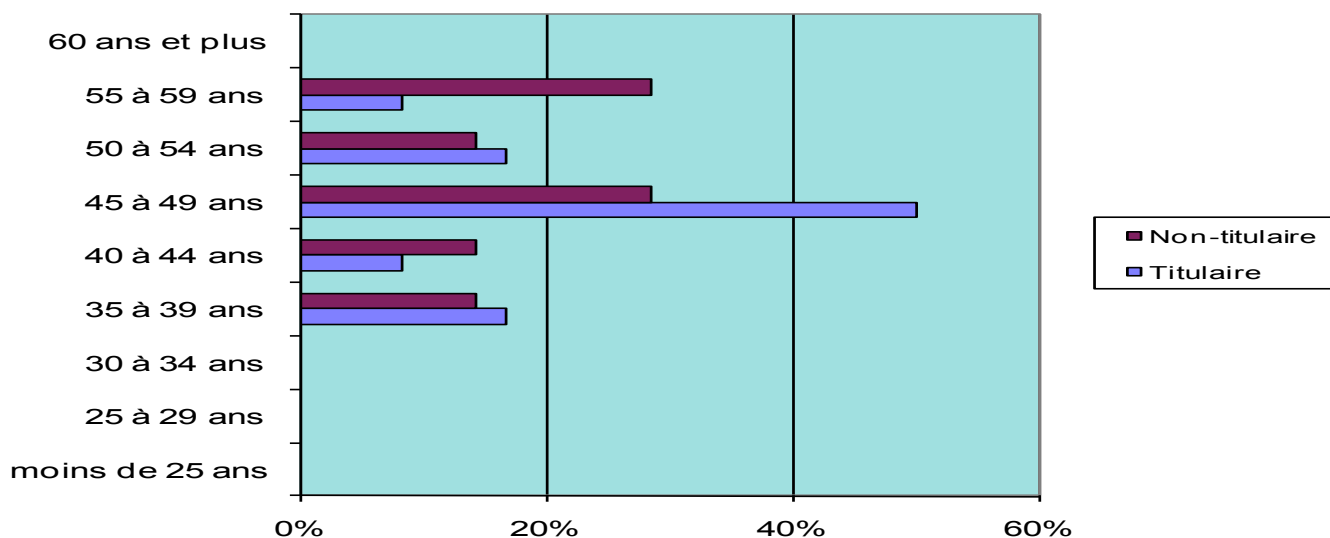
Effectif au 31 décembre 2010
(Tous statuts)

Effectifs globaux

Agents en position d'activité (tous statuts)	20
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	12
Non titulaires occupant un emploi permanent	7
<i>Dont : agents remplaçants</i>	1
Autres agents (n'occupant pas un emploi permanent)	1



Répartition par classe d'âge et par statut (en %)



BILAN SOCIAL 2010:

Mobilité, travailleurs handicapés, Absences

Variation de l'effectif permanent au cours de l'année 2009		
Fonctionnaires	L'effectif de fonctionnaires a évolué de 0 agents	soit : 0,0%
Agents non titulaires occupant un emploi permanent	L'effectif de non titulaires a évolué de 1 agents	soit : 16,7%
Total (emploi permanent)	L'effectif total a évolué de 1 agents	soit : 5,6%

Peu de mouvement de personnel cette année. Les départs à la retraite sont achevés.
Deux recrutements en CAE mais un seul comptabilisés au 31.12.2010

Taux d'emploi de travailleurs handicapés

En 2009, votre collectivité employait :	2	Travailleurs handicapés (sur emplois permanents)
Vos passations de marché avec des établissements de travail protégé comptent pour :	0,0	Equivalent(s)-bénéficiaire(s)

Dans votre collectivité, le taux d'emploi de travailleurs handicapés s'élevait à :	11%	Le taux légal (collectivités de plus de 20 agents) est de 6 %
---	------------	---

Par ailleurs, en 2009, votre collectivité employait :	0	Autres travailleurs handicapés (apprentis...)
---	----------	---

La collectivité obtient un taux de 11% alors qu'elle n'est pas soumise à l'obligation d'emploi. Ce taux est obtenu après recensement en 2009 auprès de agents d'une reconnaissance de travailleur handicapé. Il n'est pas lié à une action spécifique de recrutement (article 38 du statut).
A noter toutefois l'aggravation des pathologie en 2010 pour l'un des agent.

BILAN SOCIAL 2010:

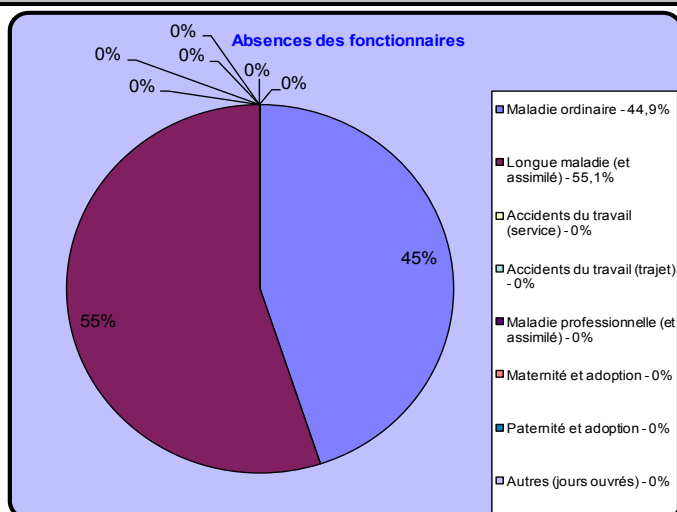
Absences

Absences au travail

(Agents occupant un emploi permanent - décomptes en jours ouvrés - hors absences syndicales)

Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

Maladie ordinaire	348 jours
Longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie	365 jours
Accidents de travail (imputables au service ou au trajet), maladies professionnelles	0 jours
Maternité, paternité, adoption	0 jours
Autres raisons (hors absences syndicales)	0



Structure des absences

Fonctionnaires

Agents non titulaires

occupant un emploi permanent (Emploi non classables inclus)

12	Effectif au 31 décembre sur emploi permanent (Rappel)	7
55,25 jour(s) moyen(s) par agent	Toutes absences (hors "autres raisons")	7,14 jour(s) moyen(s) par agent
24,83 jour(s) moyen(s) par agent	Maladie ordinaire	7,14 jour(s) moyen(s) par agent
0 jour(s) moyen(s) par agent	Accidents du travail - Maladies professionnelles	0 jour(s) moyen(s) par agent

Une évolution très défavorable du nombre de jours d'absence : une augmentation de 100% pour les non titulaires qui passent de 3,88 jours d'absence en moyenne en 2009 à 7,14 jours. Et Pour les titulaires une évolution de 220% qui passent de 14 jours d'absences à 66,26 j. A préciser, pour les titulaires, que l'évolution se concentre sur 4 agents sur 12 dont l'un été en longue maladie sur la totalité de 2010. Les trois autres ont cumulé entre 80 et 120 jours à eux seuls.

BILAN SOCIAL 2010:

Formation

Jours de formation

Nombre total de jours de formation (tous agents)	50
Nombre total de jours de formation (agents occupant un emploi permanent)	50
Nombre total de jours de formation (cat. A)	16
Nombre total de jours de formation (cat. B)	21
Nombre total de jours de formation (cat. C, dont PACTE)	13

Nombre de jours de formation en baisse . En raison De l'absence de certains agents inscrits sur des formations. Et de l'absence de formation adaptée à certaines demandes des agents dans le cadre des budgets alloués. Et de la déprogrammation du CNFPT qui reporte les actions sur 2011. Des réorientations de formation vers les préparations aux examens et concours.

Nombre moyen de jours de formation par agent occupant un emploi permanent	2,6
Nombre moyen de jours de formation (cat. A)	5,3
Nombre moyen de jours de formation (cat. B)	2,3
Nombre moyen de jours de formation (cat. C, dont PACTE)	1,9

En baisse. Mais reste à un niveau correcte avec 2.5 jours de formation par an sur l'ensemble des agents de la collectivité.

Agents occupant un emploi permanent partis en formation

Agents partis en formation (au moins un jour) en 2010	17
Agents n'ayant suivi aucun jour de formation en 2010	2

90% des agents de la collectivité sont partis en formation, ce qui confirme notre volonté de mener une politique active de formation et d'acquisition de compétences .

BILAN FINANCIER :

Perspectives

■ CONTEXTE NATIONAL

- 1) La réforme des collectivités locales
- 2) La réforme de la TP et l'impact indirect sur la fiscalité locale

■ CONTEXTE LOCAL

La fiscalisation des contributions communales

Une réflexion sur les clefs de répartition

La réalisation d'un PPI conséquent sur le mandat

A cela s'ajoute la baisse des subventions et dans une moindre mesure la baisse des compensations de l'Etat qui même si elle n'impacte pas directement le SIRD (le SIRD ne perçoit aucune compensation de l'Etat), les communes sont contraintes de réévaluer leur fiscalité, avec un effet indirect pour le SIRD de maîtrise de sa fiscalité.

Des projets importants en cours de réflexion

Le Budget 2010 est caractérisé par

une augmentation limitée des contributions de 1,5% à compter de 2010 jusqu'à la fin du mandat.

Des Clefs de répartition par compétence en cours de réflexion.

Un niveau d'investissement toujours soutenu qui se poursuit jusqu'en 2012.

Poursuite de nos actions de proximité (emploi ou prévention de la délinquance). Avec un objectif maîtrise de nos dépenses.

BILAN FINANCIER

Contributions

A compter de 2009, toutes les communes adhérentes au SIRD ont fiscalisé leurs contributions

Pour 2010, la fiscalisation implique une fiscalité additionnelle dont les montants sont définis ci-dessous

nom	Montant des participations	taux additionnel TH	taux additionnel TFPB	taux additionnel TFPNB
FONTAINE	703 337	1,010%	2,190%	4,390%
NOYAREY	62 999	0,689%	1,730%	5,160%
SASSENAGE	300 998	0,683%	1,510%	2,890%
SEYSSINET PARISET	496 089	1,020%	2,470%	6,250%
SEYSSINS	237 637	0,563%	1,780%	5,370%
VEUREY VO- ROIZE	48 941	0,459%	0,999%	2,640%

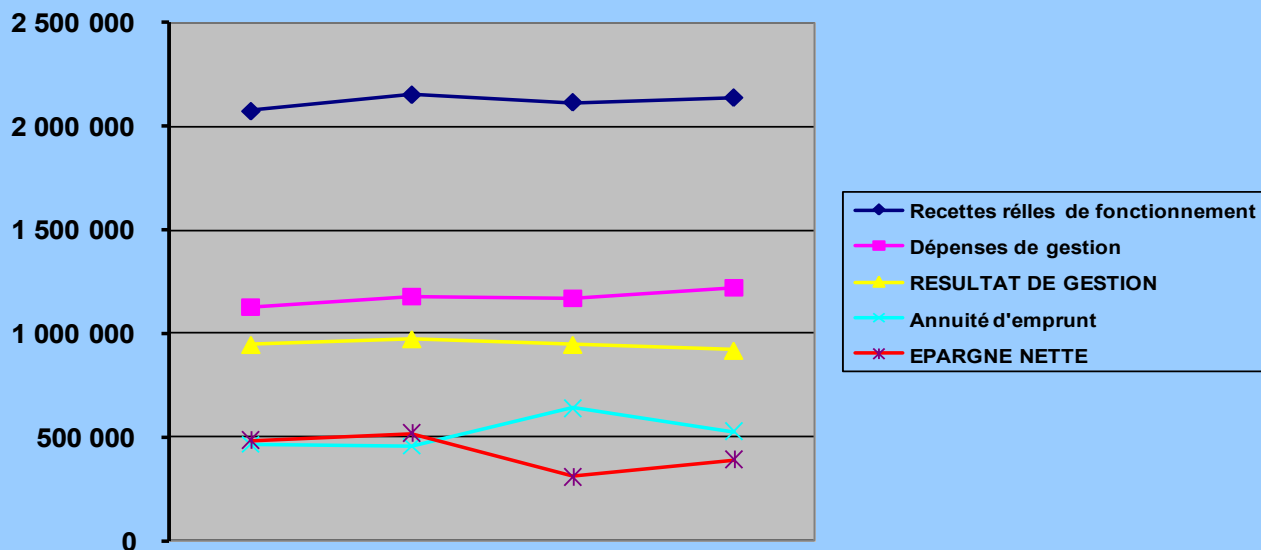
BILAN FINANCIER

EQUILIBRE FINANCIER

	2007	2008	2009	2010	MOYENNE 2007-2010
Recettes réelles de fonctionnement	2 074 320	2 151 200	2 116 152	2 137 813	2 119 871
Dépenses de gestion	1 127 000	1 176 382	1 168 556	1 218 705	1 172 661
RESULTAT DE GESTION	947 320	974 818	947 596	919 108	947 211
Annuité d'emprunt	462 623	455 114	639 999	527 200	521 234
EPARGNE NETTE	484 697	519 704	307 597	391 908	425 977
Solde Charges/Dép Exceptionnelles	6734	360017	39870	99728	126 587
CAF	491 431	879 721	347 467	491 636	552 564

Dépenses réelles d'investissement hors dette	3 604 975	2 659 887	2 035 000	728 882	2 257 186
Recettes réelles d'investissement	2 582 500	2 949 801	2 741 000	1 578 131	2 462 858
BESOIN DE FINANCEMENT	1 022 475	- 289 914	- 706 000	- 849 249	- 205 672

Evolution des marges de manoeuvres depuis 2007



BILAN FINANCIER

EVOLUTION SECTION DE FONCTIONNEMENT

	CA					
Dépenses de fonctionnement	2009	2010	% d'évolution 2009-2010	Part/CA	BP hors DM	% de réalisation /BP hors DM
Charges générales	267000	300000	12,36%	20,50%	294000	102,04%
charges de personnel	738000	748000	1,36%	51,10%	762000	98,16%
Autres charges de gestion courantes	164000	170700	4,09%	11,66%	168000	101,61%
charges financières	261 000	245 000	-6,53%	16,74%	240000	102,08%
TOTAL	1 430 000	1 463 700	2,36%	100,00%	1464000	99,98%

L'évolution des dépenses de fonctionnement (+ 2.36%) est la conséquence de l'organisation des assises et de la remise en chauffe de Bergès suite à travaux. En dehors de cet événement exceptionnel la hausse est limitée à 1 % conformément à nos objectifs de maîtrise des dépenses

	CA					
Recettes de fonctionnement	2009	2010	% d'évolution 2009-2010	Part/CA	BP	% de réalisation /BP hors DM
Atténuations de charges	37 404	34 260	-9,18%	1,60%	40500	84,59%
Subventions	187 392	183 289	-2,24%	8,58%	161500	113,49%
Fiscalité	1 824 358	1 852 800	1,56%	86,70%	1850000	100,15%
de gestion courantes	67 000	66 573	-0,64%	3,12%	64000	104,02%
TOTAL	2 116 154	2 136 922	0,98%	100,00%	2 116 000	100,99%

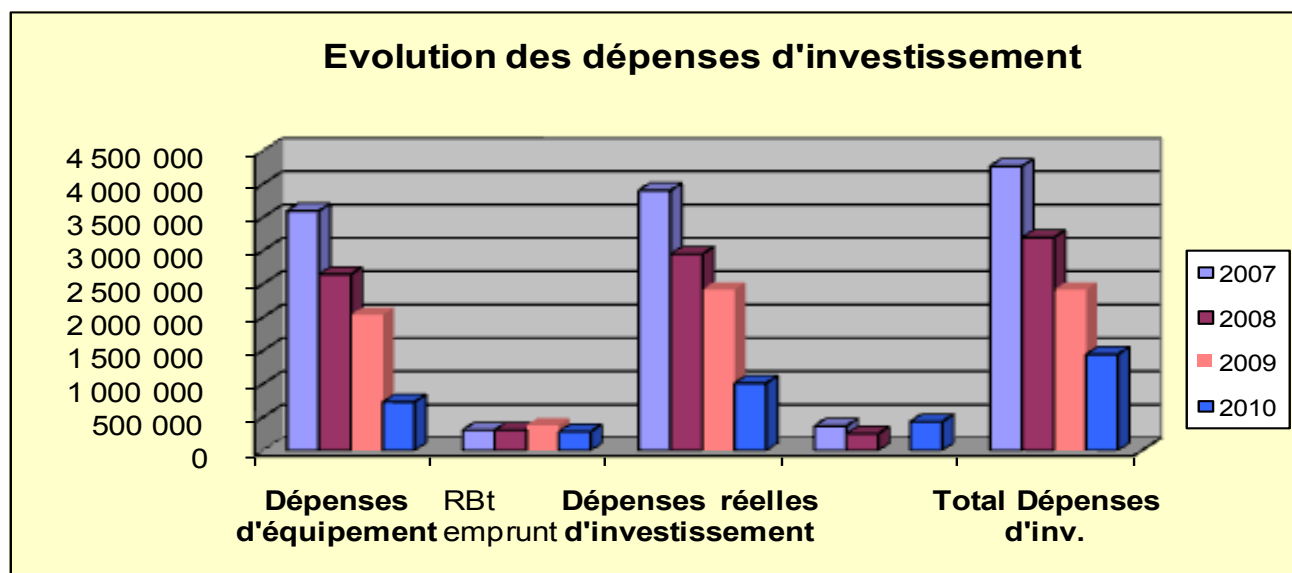
Les recettes augmentent de 1 % conséquence exclusive de la hausse des contributions 2010.

BILAN FINANCIER

● DEPENSES D'INVESTISSEMENT

● TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT: 59%

en €	2007	2008	2009	2010
Dépenses d'équipement	3 594 997	2 641 955	2 035 000	729 000
Remb d'emprunt	306 000	305 114	379 000	282 220
Dépenses réelles d'investissement	3 900 997	2 947 069	2 414 000	1 011 220
Op d'ordre	364 903	249 998		432 279
Total Dépenses d'inv.	4 265 900	3 197 067	2 414 000	1 443 499



Baisse importante du volume des dépenses d'équipement. Notamment en raison du décalage de l'opération Fleming. Mais également du volume budgété moins important, 2010 étant une année de transition.

Financés pour 7% par subventions, 30% par autofinancement (FCTVA + Réserves), et 1% recettes diverses. 62% par emprunt (stratégie d'endettement)

BILAN FINANCIER

•CONCLUSION

Une épargne nette qui augmente , signe d'une situation financière maîtrisée. Maintient de l'autofinancement à un niveau élevé avec un niveau d'investissement soutenu. Des agrégats financiers corrects, tout en maîtrisant la pression fiscale. (revalorisation des bases uniquement, 1.5% par an jusqu'en 2014.)

Section de fonctionnement : Dépenses un effet de hausse très limité sur 2010 lié aux assises. En dehors de cet évènement nous réalisons + 1.36% de hausse. Résultat d'un effort de gestion important se traduisant par un évolution très limitée sur les charges de personnel + 0.95% en réel. Et un désendettement qui limite l'augmentation sensible des charges à caractère général

Les recettes de fonctionnement : Compte tenu du gel et de la baisse de certaines subventions, nos marges de manœuvres se limitent à la fiscalité et nous oblige ainsi à maîtriser nos dépenses de façon plus drastique, afin préserver notre épargne nette compte tenu de la charge de dette prévisible en vue de la réalisation des investissements.

•**En investissement** : Année de transition, avec un volume de Dépense en baisse. Les recettes d'investissement : En baisse logique compte tenu de l'année de transition que constituait 2010. Mise en place d'une stratégie d'endettement anticipée qui nous a permis de constituer des réserves en vue des travaux de 2011. Et de limiter notre besoin d'endettement.